

Mémoire de Master présenté à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg (CH)

Master of Arts en enseignement pour le degré secondaire I

Synthèse:

La pédagogie différenciée en français : proposition d'une séquence autour du conte

Rédigé sous la direction du Dr. Sylvie Jeanneret

Raphaëlle Gagnebin Lieu d'origine : Tramelan (BE)

Octobre 2016

Introduction

L'enseignement dans les cycles d'orientation du canton de Fribourg est organisé par types de classe qui sont au nombre de trois : à exigences de base, générale et prégymnasiale. Un enseignant a donc parfois l'occasion d'enseigner dans plusieurs types de classe en même temps et/ ou durant sa carrière. Dans ce travail, nous nous intéressons aux possibilités de réinvestir le travail effectué dans une classe dans les autres types de classe. Nous visons plus précisément à explorer les possibilités de réinvestissement d'une séquence d'enseignement en français sur les contes, prévue pour une filière à exigences de base, dans la préparation de la même séquence pour les filières générale et prégymnasiale. A travers notre recherche, nous espérons définir les éléments qui sont susceptibles d'être réutilisés comme tels, ceux qui doivent être différenciés ainsi que les ajouts (exercices, activités) nécessaires, tout en nous basant sur les principes de la

pédagogie différenciée. Nous avons également mis en évidence les enjeux de la mise en place d'une pédagogie différenciée dans le cadre de l'enseignement du français. En effet, depuis l'introduction de la nouvelle *Planification annuelle fribourgeoise* en 2015, l'enseignement du français est basé sur quatre compétences : lire, écrire, écouter et dire. Pour illustrer ce nouvel objectif, nous nous sommes basés sur les possibilités offertes par l'utilisation de contes dans des séquences d'enseignement différencié.

Nous avons donc en premier lieu défini le concept de la pédagogie différenciée à l'aide de différents ouvrages théoriques, tout en retenant les paramètres d'enseignement (contenus, processus, productions et structures (Caron, 2003; Tomlinson, 2004) qui peuvent être différenciés. En deuxième lieu, nous avons présenté les enjeux de l'enseignement de la lecture, en indiquant les activités que l'enseignant peut mettre en place lorsqu'il traite ce thème. Puis, en troisième lieu, nous avons examiné plus précisément les exploitations possibles du conte dans l'enseignement. En quatrième lieu, nous avons développé cette problématique en présentant quelques propositions de différenciation en fonction des quatre compétences (lire, écrire, écouter et dire) présentes dans la *Planification annuelle fribourgeoise* de français.

Le choix de ce thème repose sur trois éléments. Tout d'abord, je souhaitais, à travers mon mémoire de master, développer des connaissances et des outils qui puissent m'aider dans ma carrière d'enseignante. Ensuite, la possibilité de travailler sur une séquence que j'avais moimême créée et de pouvoir l'analyser était un élément qui me plaisait énormément. Enfin, à travers ce travail, j'ai eu l'occasion de mettre à profit mon intérêt pour la pratique de la lecture en classe ainsi que pour la pédagogie différenciée.

Démarche méthodologique

La séquence sur laquelle se base notre travail a été enseignée dans une classe de 9ème Harmos de niveau exigences de base du cycle d'orientation de Jolimont du 14 janvier au 24 février 2015. Elle a eu une durée de 20 leçons durant lesquelles nous avons traité de la séquence 3 de la Planification annuelle fribourgeoise de 2012 (Senof, 2012), qui a pour thème les récits fondateurs. Cette séquence a été donnée durant mon premier stage de Master et j'ai choisi de travailler les contes en accord avec mon enseignante formatrice. En suivant les objectifs donnés par la PAF de 2012, nous avons divisé la séquence en plusieurs thèmes en lien avec les contes : le schéma narratif du conte, la concordance des temps, le conte par l'oral, le vocabulaire du conte et la rédaction d'un conte. Pour définir les différents objectifs des séances, nous nous sommes basés sur les informations données par le PER et surtout par la PAF de 2012. Comme

nous avons défini ces derniers en connaissant le niveau des élèves à qui l'enseignement était dispensé, nous avons fait certains choix et tous les éléments présents dans la PAF et le PER n'ont pas été abordés. Ces choix relevaient, selon nous, d'une volonté de différencier et d'adapter le niveau, les objectifs et les contenus aux élèves. Nous avons donc pu aborder les éléments absents dans les propositions de modification et de différenciation pour les filières générale et prégymnasiale.

Afin de proposer des exercices et des activités différenciés pour des classes générale et prégymnasiale, nous nous sommes basés sur les divers éléments présents dans le dispositif que nous avions utilisé avec une classe de niveau exigences de base. La littérature définit quatre paramètres susceptibles d'être différenciés : les contenus, les processus, les productions et les structures (Caron, 2003 ; Tomlinson, 2004). Nous nous sommes donc basés sur ces quatre éléments afin de différencier le dispositif d'enseignement et de l'adapter aux différents niveaux. Notre démarche a consisté à exploiter le dispositif enseigné afin de définir quels éléments sont réutilisables et lesquels doivent être différenciés pour permettre l'enseignement dans des filières G et PG.

Conclusion

A travers ce travail, nous avons appliqué le principe de la différenciation : nous avons repris des activités prévues pour une classe à exigences de base et nous avons proposé des adaptations afin de pouvoir les réutiliser dans des classes générale et prégymnasiale. Nous avons ainsi démontré qu'un dispositif d'enseignement de base peut être utilisé pour des autres filières tout en veillant à différencier certains éléments. L'analyse de nos propositions de différenciation, basées sur la séquence que nous avions enseignée dans une classe de niveau à exigences de base, nous permet de tirer deux conclusions. La première concerne les contenus : ils doivent, à notre avis, être différenciés selon les filières ; il n'est donc pas possible de reprendre ce qui a été traité avec une filière à exigences de base sans modifier ces éléments pour une filière générale ou prégymnasiale. La deuxième conclusion que nous tirons est que les activités mises en place durant un cours peuvent rester les mêmes pour les différentes filières.

La séquence d'enseignement que nous avons présentée est centrée autour de la lecture. Cet élément est une base idéale pour la mise en place de la différenciation de l'enseignement du français ; en effet, comme l'utilisation de la lecture permet le développement des trois autres compétences (écrire, écouter et dire), il est alors possible de créer différents cheminements d'apprentissage en fonction des besoins et des capacités des élèves. A partir d'un texte lu,

l'enseignant peut demander à un élève d'effectuer un travail écrit afin de développer sa maîtrise de la production écrite ou de parfaire ces compétences d'expression orale en effectuant une présentation.

Bibliographie

Caron, J. (2003). Apprivoiser les différences : guide sur la différenciation des apprentissages et la gestion des cycles. Montréal : Les Editions de la Chenilière.

Delon, A., Gaudin, T., Houyel, C., Lagarde, H., Poslaniec, C., Quazaguel, B. & Quintin, C. (2008). *Guide pour enseigner le conte à l'école : cycles 1, 2 et 3*. Paris : Retz.

Dufays, J.-L., Gemenne, L & Ledur D. (2005). *Pour une lecture littéraire*. Bruxelles : De Boeck.

Giasson, J. (2013). *La lecture : de la théorie à la pratique*. (Adapté par Escoyez, T.) Bruxelles : De Boeck.

Gillig, J.-M. (1997). Le conte en pédagogie et en rééducation. Paris : Dunod.

Hume, K. (2009). *Comment pratiquer la pédagogie différenciée avec de jeunes adolescents ?* (Traduit par Kazadi, C.). Bruxelles : De Boeck.

Léon, R. (2004). La littérature de jeunesse à l'école. Pourquoi ? Comment ? Paris : Hachette Education.

Martin, S. (1997). Les contes à l'école. Paris : Bertrand-Lacoste.

Meirieu, P. (2004). L'école, mode d'emploi : des « méthodes actives » à la pédagogie différenciée. Paris : ESF éditeur.

Popet, A. & Roques, E. (2000). Le conte au service de l'apprentissage de la langue. Paris : Retz.

Simard, C., Dufays, J.-L., Dolz, J. & Garcia-Debanc, C. (2010). *Didactique du français langue première*. Bruxelles: De Boeck.

Tomlinson, C. A. (2004). *La classe différenciée* (Traduit par Théorêt, B.). Montréal : Chenelière/McGraw-Hill.